

INFORMATIONS PRATIQUES



CCI Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland 75008 Paris

(Métro lignes 1, 2 et 6. RER A : Charles de Gaulle-Étoile.
Bus 22 et 52)

Accueil à partir de 8h30, Auditorium Mercure

0820 012 112
0,32 € / minute
Votre CCI vous répond

Crédit photo : CCI Paris Ile-de-France / CCSEB / F300 / Les Bureaux / 2013 - avril 2014.
Crédit photo : enyngipossable/fotolia, Photo: K/Fotolia X, Renaud/CCI Paris Ile-de-France, holymak/fotolia.

Propriété littéraire
et artistique

Procédure
Titularité
Validité
Œuvre
Exploitation
Saisie
Contrefaçon

Droit moral



ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE
FRANÇAISE ET EUROPÉENNE
DROIT D'AUTEUR

MARDI 14 OCTOBRE 2014 • 9H00-13H00

LES MATINÉES JURISPRUDENTIELLES

L'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) organise une série de conférences d'actualité jurisprudentielle sur tous les droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, brevets, marques, dessins et modèles) qui permet d'ouvrir le débat et de prolonger, par des temps d'échanges et de discussions, la réflexion engagée dans sa revue *Propriétés intellectuelles*.

Le module consacré au **droit d'auteur** sera l'occasion d'analyser les décisions les plus marquantes de l'année.

La conférence du **14 octobre 2014** s'adresse à des professionnels du droit et se déroulera au **27 avenue de Friedland 75008 Paris**.

Frais d'inscription : 390 €



LA REVUE *Propriétés intellectuelles*

Est une revue trimestrielle, à laquelle contribuent des experts français et étrangers. Elle traite de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sous ses aspects juridiques mais également économiques, tout en portant une attention particulière à la pratique et aux droits étrangers.

André Lucas et Jean-Michel Bruguière sont membres du comité éditorial de la revue Propriétés intellectuelles dont ils rédigent la chronique Droit d'auteur et droits voisins.

PROGRAMME

Accueil à partir de 8h30
Conférence de 9h00 à 13h00

DROIT NATIONAL ET DROIT DE L'UNION

- ŒUVRES PROTÉGÉES
- TITULARITÉ DES DROITS
- DROIT MORAL
- DROITS PATRIMONIAUX
- EXPLOITATION DES DROITS
- DROITS VOISINS
- PROCÉDURE ET SANCTIONS
- DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

André Lucas, *Professeur émérite de l'Université de Nantes*

Jean-Michel Bruguière, *Professeur à l'Université de Grenoble-Alpes, Directeur du CUERPI*

DROIT D'AUTEUR Actualité jurisprudentielle

MARDI 14 OCTOBRE 2014 DE 9H00 À 13H00

Mme M.

Nom* : Prénom* :

Fonction* :

Service :

Entreprise* : Code APE* :

Siret* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Tél : Fax :

E-mail* :

La confirmation d'inscription étant adressée par mail, merci d'indiquer lisiblement votre adresse électronique.

* Champs obligatoires

Adresse de facturation (si différente) :

Personne à contacter (éventuellement) :

Souhaite recevoir une attestation de présence au titre de la formation des avocats

FRAIS D'INSCRIPTION – 390 € non assujettis à la TVA.

Ils doivent être réglés dès l'inscription. Une facture vous sera adressée à l'issue du séminaire.

RÈGLEMENT

par chèque ci-joint à l'ordre de CCI Paris IDF - DGAEMC - IRPI

par virement à BNP Paribas : compte n° 30004 00806 00021754767 07

par carte bancaire sur le site www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/innovation

ANNULATION ET REMPLACEMENT – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé.

À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – IRPI : Tél. 01 49 23 58 80 – E-mail : irpi@cci-paris-idf.fr

Cachet de l'entreprise

Date et signature